CÉGEP DE CHICOUTIMI

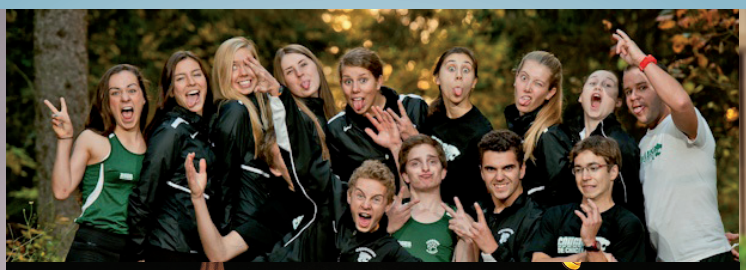

FIERS DE RÉUSSIR AVEC LE CÉGEP DE CHICOUTIMI

Rapport annuel 2013-2014

Jean-Simon Vermette,
diplômé en Technologie du génie civil

Stéphanie Tremblay,
diplômée en Techniques de comptabilité et de gestion

Andrée-Anne Boudreault,
diplômée en Techniques de diététique

Le Cégep de Chicoutimi, c'est...

- **L'effet réussite !**
- **Près de 550 employés qui travaillent pour la réussite de quelque 2 900 étudiants (incluant la formation continue)**
- **Des programmes préuniversitaires et techniques offerts par 23 départements dynamiques**
- **Un Centre québécois de formation aéronautique (le CQFA) et son service de formation continue situé à Dorval**
- **Un centre de formation continue, de services aux entreprises et de développement international, Humanis.**
- **Un centre collégial de transfert technologique en géomatique : le CGQ**
- **Un centre d'études collégiales à Forestville**
- **Un centre industriel de formation en santé et sécurité**
- **Un milieu de vie : profil Montaigne, coopérative étudiante, café Tazavéro, centre social, équipes sportives multiples, activités culturelles, etc.**
- **Des services de support financier et d'encadrement adaptés aux besoins des étudiants**
- **Un centre d'activité physique et sportive : le CAP**
- **Une institution certifiée Cégep vert de niveau « Excellence »**
- **Deux fondations, celle du Cégep de Chicoutimi et celle du CQFA (Roméo-Vachon)**
- **Un partenaire associé au collège francophone Éducacentre en Colombie-Britannique et au lycée Sainte-Marie-Bastide à Bordeaux**
- **Un partenaire de l'ACCC (Association des collèges communautaires du Canada et de Cégep international).**
- **Un partenaire de l'entreprise d'entraînement Propulsion Carrière**
- **Un partenaire de l'Université du Québec à Chicoutimi et du Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi**
- **Un acteur économique impliqué dans son milieu**
- **Et bien plus encore !**

Sommaire

Mot de la présidente du conseil d'administration et du directeur général par intérim 3

Réalisations en lien avec la mise en œuvre du plan stratégique 2011-2016 4
- Orientation 1 4
- Orientation 2 5
- Orientation 3 7
- Orientation 4 8

Le Cégep de Chicoutimi en chiffres 9

La réussite au Cégep de Chicoutimi 10

Amélioration des compétences langagières 12

Saines habitudes de vie 12

HUMANIS Centre de formation continue 13

Centre d'études collégiales de Forestville 13

Le Centre québécois de formation aéronautique 14

Résultats d'opérations de l'exercice terminé le 30 juin 2013 15

Réinvestissement provincial 16

La loi 100 18

Le Centre de géomatique du Québec 20

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs 21

Mot de la présidente du conseil d'administration et du directeur général par intérim

Monsieur le Ministre,

Membres du conseil d'administration,

Membres de la communauté collégiale,

Conformément aux prescriptions de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, nous déposons notre rapport annuel 2013-2014 qui se veut un portrait fidèle, bien que sommaire, des réalisations de notre établissement. Ce bilan présente les multiples accomplissements d'une communauté collégiale riche en compétences humaines et professionnelles remarquables, une communauté résolument tournée vers la réussite de ses milliers d'étudiants qu'elle a le privilège d'accompagner quotidiennement.

En cours d'année, d'importants efforts ont été déployés afin que notre collège puisse continuer d'offrir des programmes d'études de qualité aux contenus actuels et correspondant aux réalités du marché du travail et des autres milieux concernés. Un processus de suivi de programme rigoureux, le déploiement de nouvelles technologies en appui à la pédagogie, des investissements majeurs liés à la modernisation d'équipements et au rehaussement des infrastructures et une préoccupation constante quant à une vie étudiante originale et de qualité, sont autant d'éléments ayant permis à notre établissement de maintenir cette réputation d'excellence qu'on lui reconnait.

Pour maintenir son positionnement privilégié, de même qu'un niveau de clientèle satisfaisant, le Cégep de Chicoutimi se doit d'innover et d'évoluer au rythme des besoins changeants d'un milieu toujours en mouvement. La refonte de certains programmes, tel que Technologie du génie métallurgique dont la totalité de la formation sera dorénavant dispensée en nos murs, le développement constant des services de formation continue et des services aux entreprises ainsi que l'accroissement de nos activités liées à l'international ne sont que quelques-unes des voies ayant été empruntées afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

À la suite du départ de sa directrice générale, Mme Ginette Sirois, dont nous saluons la qualité du travail accompli, et à la suite de l'autoévaluation à mi-terme de la planification stratégique 2011-2016, notre collège entame une année de renouveau qui se voudra largement inspirée par le désir d'innovation, d'excellence et de collaboration animant plus que jamais notre belle et grande communauté collégiale.

Enfin, un merci s'impose naturellement à l'ensemble des ressources humaines et des étudiants de notre collège. Un immense merci également aux membres du conseil d'administration, à la fondation ainsi qu'aux partenaires de notre Cégep qui contribuent de manière remarquable à la réalisation de notre mission d'enseignement.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, membres du conseil et de la communauté collégiale, l'expression de nos sentiments distingués.

Hélène Ross
Présidente du conseil

Alain Bouchard
Directeur général par intérim

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOCIOÉCONOMIQUE
COTTENOIR Engelbert
DECHAMPLAIN Hélène
DION Carole
GRÉGOIRE Hélène
TEUFEL Dominique
VILLENEUVE Lucien
Poste vacant

DIPLÔMÉS
TREMBLAY Carole (secteur technique)
ROSS Hélène (secteur général)

PARENTS
LEFEBVRE Josée
SIMARD Line

ÉTUDIANTS
BOUDREAULT-GAUTHIER Julien (secteur général)
FOREST Bruno (secteur technique)

ENSEIGNANTS
BOUCHARD Hugues
GELEYN Linda

PROFESSIONNELLE
TREMBLAY Lyne

EMPLOYÉE DE SERVICE
CHAMPAGNE Nancy

MEMBRES D'OFFICE
DION Isabelle, directrice des études
SIROIS Ginette, directrice générale jusqu'au 28 avril 2014
BOUCHARD Alain, directeur général par intérim

Réalisations en lien avec la mise en œuvre du plan stratégique 2011-2016

Au cours des derniers mois, le Cégep de Chicoutimi a réalisé une autoévaluation à mi-terme de son plan stratégique et du plan de réussite 2011-2016. Cette autoévaluation porte un regard critique sur le plan stratégique, de même que sur le plan de réussite, et se traduit par un plan de suivi. Un rapport a été produit et déposé à la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) en avril dernier.

Orientation 1

FAIRE DE LA RÉUSSITE UN ENJEU COLLECTIF AUQUEL TOUS LES ACTEURS DU CÉGEP ADHÈRENT

A. CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR SOUS TOUTES SES FORMES

- Le Centre de démonstration scientifique a élaboré et présenté une nouvelle conférence-démonstration sur l'électricité dans les écoles primaires et secondaires du Saguenay—Lac-Saint-Jean et a collaboré à plusieurs évènements de promotion des sciences.
- Une collaboration avec le Cégep de Jonquière et le Conseil interordres de l'éducation du Saguenay—Lac-Saint-Jean a permis la réalisation du projet intitulé *Culture entrepreneuriale : Programme de concertation et de réseautage des collèges du Saguenay—Lac-Saint-Jean*, dont l'un des principaux objectifs était d'établir la faisabilité de la mise en place d'un programme de concertation entre les différents collèges de la région.
- Le Centre de formation continue Humanis a bonifié son offre de programmes par l'ajout de 3 nouveaux programmes d'attestation d'études collégiales, soit Arpentage foncier et géomatique, Automatisation et instrumentation industrielles et Superviseur en commerce de détail.
- Au Centre d'études collégiales de Forestville, un nouveau programme de DEC en Sciences humaines a été planifié afin d'être offert à l'automne 2014.

B. CONTRIBUER À LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET À LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE PAR LE SOUTIEN AU DÉPLOIEMENT DU PLAN D'AIDE À LA RÉUSSITE 2011-2016

- Le projet Service alimentaire communautaire a permis aux étudiants de techniques de diététique d'atteindre des compétences du programme à travers des activités réelles de cuisine communautaire.
- Le projet BIM (Bureau d'investigation en métallurgie) s'est poursuivi et a permis aux étudiants d'intégrer des notions de cours en les appliquant directement à une problématique concrète d'une entreprise en métallurgie, en plus d'établir des liens intéressants avec l'industrie métallurgique régionale.
- Plusieurs dons de la Fondation du Cégep de Chicoutimi ont permis l'achat d'équipements spécialisés dans plusieurs départements, notamment en Techniques d'hygiène dentaire, en Technologie du génie métallurgique et en Technologie du génie électrique
- Des améliorations significatives ont été apportées aux espaces pédagogiques pour les étudiants et les enseignants d'Arts visuels.
- Les départements de Biologie, de Chimie et de Techniques de diététique ont travaillé en collaboration sur un projet de fabrication de fromage afin que les étudiants intègrent les connaissances acquises dans 3 cours différents.
- La collection numérique de la bibliothèque a été rehaussée, notamment par l'ajout de plusieurs services supplémentaires et par la création de pages dédiées à chacun des programmes d'études. De plus, un service de prêts de tablettes numériques a été ajouté.
- De nouvelles subventions ont permis d'augmenter encore le matériel disponible en ligne pour l'apprentissage des mathématiques à l'aide de Maple TA ou de Web Works.
- Un vernissage d'œuvres fut réalisé par les étudiants du département d'Arts visuels dans le cadre du projet « Philosophie dans le couloir ».
- Le CQFA a confié au Département de soins infirmiers une partie importante de ses tests médicaux prévus dans son processus de sélection. Grâce à cette collaboration et aux coûts facturés, les étudiants ont pu mettre en pratique leurs connaissances et financer leur stage à l'international.

Plusieurs étudiants ont participé à des événements d'importance et se sont distingués à l'occasion de divers concours :

- Trois de nos étudiantes se sont démarquées au concours *Chapeau, les filles!* Ce concours comporte deux volets, soit un volet régional et un volet national. Nous avons présenté 8 candidatures. Trois de ces participants ont obtenu une bourse de 500 $ au volet régional et l'une d'entre elles s'est démarquée au volet national « Excelle science » en remportant une bourse de 2 000 $.
- L'équipe d'Arts visuels a remporté le 1er prix au concours intercollégial de sculpture sur neige à Rivière-du-Loup.
- Une étudiante d'Arts visuels a remporté le premier prix de la 2e édition du Festival provincial d'art performance Action/Réaction organisé par le RIASQ.
- Des étudiants en Arts et lettres ont participé au Prix littéraire des collégiens et au Prix collégial du cinéma québécois
- Vingt-neuf étudiants ont participé à l'Intercollégial de philosophie.
- Deux étudiants en Informatique ont participé aux Olympiades de la formation technique et professionnelle.
- Cinquante étudiants de 2e et 3e année ainsi que l'ensemble des enseignants du programme de Techniques de comptabilité et de gestion ont participé à la simulation d'entreprise « Shadow manager ». À cette occasion, les étudiants ont pu se partager 1 600 $ en bourses grâce aux différents partenaires du milieu.
- Trente étudiants de 3e année du programme de Techniques de comptabilité et de gestion ont participé à la Foire entrepreneuriale qui se tenait cette année à Vaudreuil. Ils y ont remporté 4 prix dans les catégories suivantes : Coup de cœur du public (3e place), Développement durable (3e place), Créativité (3e place) et Commercialisation (1re place).
- Quarante-quatre étudiants du programme de Techniques de comptabilité et de gestion ont participé à deux concours d'idées d'affaires au niveau intercollégial, le premier dans le cadre de la Semaine de l'entrepreneuriat en novembre (équipe finaliste) et celui du CEE-UQAC (équipe gagnante).
- Cinq étudiants du programme de Technologie du génie civil ont remporté la 1re place lors du concours de construction de pont Troitsky, un événement annuel qui a lieu à l'Université Concordia. Cet exploit est répété pour une deuxième année consécutive. Cependant, c'est la huitième fois depuis 2004 que le département obtient la 1re place.

C. EXPLORER LES NOUVEAUX MODES D'ORGANISATION SCOLAIRE AFIN DE RÉPONDRE AUX NOUVELLES RÉALITÉS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

- Afin d'aider les candidates et candidats à se préparer à l'examen professionnel de l'OIIQ, Humanis, en collaboration avec le Cégep de Jonquière et l'Université du Québec à Chicoutimi, a développé un programme de consolidation des acquis pour infirmières et infirmiers par méthode d'apprentissage en ligne (Priim@).
- Le Cégep a reçu une subvention pour le financement d'un projet proposé dans le cadre de l'appel de projets du programme Techno-Fad FPT. Ce projet consistera à produire et à offrir en ligne, sur le site iTunes U du Cégep de Chicoutimi, une section du cours Introduction à la métallurgie du programme de Technologie du génie métallurgique.

D. CONTRIBUER À AMÉLIORER LE NIVEAU DE MAÎTRISE DU FRANÇAIS DU PERSONNEL ET DES ÉTUDIANTS

- La procédure d'accompagnement des nouveaux employés a été maintenue, comprenant un test diagnostique pré-emploi en ligne, une analyse des résultats et une mise en place des mesures correctrices.
- Le service de référence linguistique Omnicaf offre des cours crédités, des capsules de formation et de l'accompagnement individuel.

Orientation 2

ACCROÎTRE LA PRÉSENCE ET L'ENGAGEMENT DU CÉGEP AUX NIVEAUX RÉGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL

A. PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION

- Pour une troisième année, les étudiants de Techniques de diététique poursuivent leur implication afin de soutenir des élèves d'une école primaire vivant avec une insécurité alimentaire.
- Le Cégep a encouragé et soutenu la participation des étudiants à des concours tels que *Chapeau, les filles!*, *Forces AVENIR*, *Expo-sciences*, *Philosopher*, etc.
- Le personnel du Cégep de Chicoutimi s'est impliqué activement dans l'organisation du 50e anniversaire de l'Expo-sciences Hydro-Québec régionale. Cet événement important a donné lieu à un véritable rendez-vous entre la science et les jeunes.
- Le Cégep a été l'hôte, pour une première fois au Saguenay—Lac-Saint-Jean, du championnat provincial collégial de football (Bol d'or) les 15, 16 et 17 novembre 2013. Cet événement fut un succès sur toute la ligne.
- Le CQFA s'est impliqué dans des projets initiés dans le cadre du 100e anniversaire de Saint-Honoré. Il a également accru son support à l'activité *Saint-Honoré dans l'vent*.

B. RÉALISER DES MAILLAGES AVEC LE MILIEU

- Le CQFA, en partenariat avec une jeune entreprise privée du Québec, a développé une toute nouvelle formation sur mesure pour l'industrie du drone de moins de 25 kg. Les participants aux cours offerts durant l'année provenaient des quatre coins du pays.
- Le Cégep a poursuivi son implication active au sein de la Table migractive du Saguenay qui vise à contrer le phénomène de l'exode des jeunes vers les grands centres.

- Le collège a maintenu son étroite collaboration avec le Centre d'amitié autochtone du Saguenay.
- Pour une sixième année, c'est avec fierté que le Cégep a contribué, en collaboration avec les établissements d'enseignement et les commissions scolaires du Saguenay, à la tenue de l'événement ZigZag ayant permis à 4 000 jeunes du secondaire de découvrir les quelque 130 programmes d'études qui leur sont offerts dans la région.

C. ASSURER ET MAINTENIR LA PERTINENCE ENTRE NOS PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES CONCERNÉS

- Humanis, via son Centre industriel de formation en santé et sécurité, a obtenu les accréditations nécessaires afin d'offrir des formations à la majorité des grands donneurs d'ordres.
- Une vigie constante s'est établie pour de nouveaux programmes d'AEC et de DEC afin de répondre aux besoins du marché de l'emploi, ce qui a mené à l'ajout des trois AEC suivantes: Arpentage foncier et géomatique, Automatisation et instrumentation industrielles et Superviseur en commerce de détail.
- Le processus du suivi de programme a été réalisé dans plusieurs programmes dont ceux de Soins infirmiers, de Technologie forestière, de Technologie du génie civil, ainsi que de Techniques de l'informatique. Le processus a également été amorcé pour le programme de Technologie de l'architecture. Cet exercice permet d'actualiser les programmes d'études.
- Les opérations liées au suivi de programme avancent bien : les programmes de Techniques de comptabilité et de gestion et de Techniques de l'informatique ont reçu le bilan de l'analyse de données et doivent intégrer des actions dans leur planification annuelle afin d'actualiser leur programme d'études.
- Le CQFA a terminé le processus de modernisation de tous les tableaux de bord de ses aéronefs monomoteurs de type Beechcraft C-23, un investissement d'un peu plus de 900 000 $.
- Le programme Alternance travail-études a permis la réalisation de 45 stages dans les 5 programmes suivants : 4 en Technologie de l'électronique industrielle, 9 en Technologie forestière, 17 en Technologie du génie civil, 7 en Technologie de l'architecture et 8 en Technologie du génie métallurgique. Une attestation fut remise aux étudiants ayant réalisé les deux stages du programme ATÉ afin de valoriser et de promouvoir les stages.
- Trois de nos programmes de la santé ont obtenu des statuts d'agrément au cours de l'année :
  - À la suite de la visite des inspecteurs de l'Association médicale canadienne (AMC), le programme de Technologie d'analyses biomédicales a satisfait à toutes les exigences essentielles et a obtenu un statut d'agrément de six ans, soit jusqu'au 31 mai 2020.
  - La Commission de l'agrément dentaire du Canada (CADC) a rehaussé la cote du programme de Techniques d'hygiène dentaire à l'Agrément sans exigences en matière de rapport, et ce, jusqu'en 2017.
  - Le programme de Techniques d'inhalothérapie a reçu le statut d'agrément du Conseil pour l'agrément de la formation en thérapie respiratoire CoAFTR, et ce, jusqu'en 2016.
- Un stage en Soins infirmiers au Sénégal a lieu depuis quatre ans. Celui-ci est très formateur pour les étudiants du programme. Il se déroule au début de la session d'hiver. Le Cégep de Chicoutimi se démarque avec cette activité dans ce programme.
- Dans le cadre de projets de fin d'études du programme de Technologie de l'architecture, des étudiants finissants de ce programme se sont rendus en Italie afin de parfaire leurs connaissances à l'égard des différents styles et courants de l'architecture italienne et afin de voir l'évolution de cette architecture au fil des époques. La visite de la Cité du Vatican, du Colisée, du Panthéon, de la tour de Pise, de Florence et beaucoup d'autres activités ont eu lieu.
- Dans un objectif commun de valorisation de la formation en Technologie forestière, le Cégep de Chicoutimi et le Lycée du Haut-Languedoc, en France, poursuivent l'entente de partenariat pour une deuxième année dans le cadre d'un projet de coopération soutenu par le ministère des Affaires étrangères français et le ministère des Relations internationales du Québec. Ce partenariat a pour principal objectif de mieux préparer les étudiants aux enjeux forestiers de demain en valorisant la mobilité de ces derniers dans les milieux forestiers des deux côtés de l'océan.
- Des aménagements dans deux laboratoires en Technologie d'analyses biomédicales ont été réalisés afin de recevoir les équipements informatiques et logiciels du CSSS de Chicoutimi.
- Le programme Technologie du génie métallurgique sera dorénavant entièrement offert au Cégep de Chicoutimi. Depuis son implantation en 2003, la première année du programme était enseignée au Collège d'Alma. Animés par la même volonté d'assurer la pérennité de ce programme, les deux collèges et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie en sont venus à la conclusion que cette décision favoriserait le développement et le rayonnement du programme.

- Le programme d'Arts et lettres a été révisé complètement. Sous un nouveau vocable, soit Arts, lettres et communication, le programme offrira désormais un parcours multidisciplinaire à ses étudiants.
- Le CQFA a poursuivi des activités d'autofinancement afin d'offrir à tous ses étudiants en fin de DEC des « sorties opérationnelles » et des visites industrielles qui viennent consolider leurs apprentissages et l'atteinte de certaines compétences en lien direct avec le marché du travail.
- Une clinique en soins multidisciplinaires et en prévention a été réalisée dans l'environnement de l'Animatek, avec la collaboration de plusieurs départements de la santé et du Service des ressources matérielles pour l'aménagement de ce local. Des équipements spécialisés ont aussi été achetés afin de tenir des activités pour la communauté. Ce projet met à contribution toutes nos techniques de la santé, tels que les départements de Soins infirmiers, de Techniques diététiques, de Techniques d'hygiène dentaire, de Techniques de réadaptation physique, de Soins préhospitaliers d'urgence, de Techniques d'inhalothérapie et de Technologie d'analyses biomédicales. Plusieurs activités de prévention ont été tenues au cours de l'année dans le cadre des cours dans les différents programmes, et ce, dans cette clinique. Les thèmes abordés sont les techniques de RCR, la formation *Héros en trente*, les maladies respiratoires, les blessures sportives, l'hygiène buccale, les régimes alimentaires, le Guide alimentaire, la vaccination, les saines habitudes de vie, les maladies transmises sexuellement, la prise de tension artérielle, la toxicomanie, pour ne nommer que ceux-ci.

D. SENSIBILISER LES ÉTUDIANTS ET LE PERSONNEL AUX ENJEUX INTERNATIONAUX

- Des dons de la Fondation ont aussi permis de financer des stages à l'international et plusieurs voyages pédagogiques.
- Le comité interculturel du Cégep de Chicoutimi a poursuivi ses activités. Il a notamment tenu quatre conférences thématiques ainsi qu'un diner interculturel.
- Une conférencière de renom, madame Guadalupe Vento, est venue entretenir la communauté collégiale sur les différents défis liés à l'intégration des étudiants internationaux. Sa conférence, *Intervenir auprès d'étudiants étrangers et d'immigrants : être efficace et se sentir plus à l'aise*, fut grandement appréciée.
- **AUGMENTER LE RECRUTEMENT RÉGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL**
- L'ensemble des activités d'informations scolaires, locales et nationales, ont été maintenues, dont :
  - L'événement orientant ZigZag
  - La tournée d'information scolaire
  - L'activité Étudiant d'un jour
  - La Journée d'information scolaire du Cégep de Chicoutimi
- Une vaste tournée des lycées français, de même que des instituts universitaires technologiques (IUT) a été réalisée en vue d'établir des partenariats de recrutement et d'échanges.
- De concert avec les services d'admission du Québec, le Cégep a été représenté dans huit salons internationaux en France et a été présent aux salons du Bruxelles et de Bordeaux.
- Une première mission de recrutement sur le territoire africain, au Cameroun, a eu lieu en janvier 2014.
- Des centaines de demandes d'information, pour lesquelles un suivi rigoureux a été assuré, ont découlé des nombreuses activités de représentation effectuées à l'international.
- Des projets de mobilité entrante ont été concrétisés grâce aux partenariats établis avec différents pays, dont la France.
- Une application interactive novatrice d'information scolaire, CégepCité, initialement pensée par le Cégep de Chicoutimi, fut conçue par les quatre collèges de la région et lancée en octobre 2013 sur la totalité des plateformes Internet et mobiles. Une tournée de diffusion fut réalisée dans toutes les écoles secondaires du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Orientation 3

FAIRE DU CÉGEP UN MILIEU DE VIE SAIN ET PROPICE À L'ÉPANOUISSEMENT DE SES RESSOURCES HUMAINES

A. AMÉLIORER DE FAÇON CONTINUE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Une conférence de la rentrée a été offerte à tout le personnel. Le Dr Serge Marquis était notre invité d'honneur avec sa conférence *Du plaisir et du sens dans la vie de tous les jours.*
- La « Politique pour prévenir le harcèlement psychologique » a été réécrite. Une consultation du milieu a été réalisée par l'entremise des comités de relation de travail.
- Le collège a poursuivi le développement de son programme de prévention en santé et sécurité au travail, entre autres par l'intégration du Plan d'action jeunesse de la CSST à ses activités.
- Une activité de fin d'année, tenue en juin, a réuni le personnel dans la cour intérieure du collège. Nous avons constaté une excellente participation du personnel.

B. INSTAURER DES PRATIQUES FAVORISANT LE RECRUTEMENT, LA RÉTENTION ET LE DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL

- Le CQFA a fait approuver par les autorités de Transports Canada un tout nouveau programme d'assurance qualité concernant l'entretien de ses aéronefs.
- Un nouveau portail de recrutement développé par la Fédération des cégeps a été implanté: www.emploicegep.qc.ca. Il est devenu notre principal outil de recrutement.
- La mise à jour de la « Politique de perfectionnement du personnel enseignant » a été terminée, la rendant ainsi beaucoup plus accessible. Celle-ci a reçu un bel accueil de l'ensemble des enseignants.
- La « Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française » a été révisée.
- Des capsules de formation sur les compétences langagières et la bureautique ont été offertes au personnel de soutien administratif.

C. DÉVELOPPER LA FIERTÉ D'ŒUVRER AU CÉGEP DE CHICOUTIMI

- Le Service des communications a diffusé à l'interne de nombreuses informations concernant la communauté collégiale (invitations, nominations, etc.)
- Plusieurs activités sociales et de reconnaissances dédiées au personnel ont été réalisées (reconnaissance des années de service, départ à la retraite, diner estival, etc.)
- Une revue de presse a été diffusée régulièrement à la communauté collégiale, mettant ainsi en valeur le rayonnement du Cégep dans sa communauté.
- De nombreux outils de communication interne furent maintenus, dont le bulletin électronique d'information hebdomadaire, les Suites du CA et les quatre parutions du journal interne, L'Idéephile.

D. VALORISER L'ENSEIGNEMENT

- Une enseignante en Éducation physique a reçu une mention d'honneur lors de l'édition 2013 du colloque de l'AQPC.
- Des Infolettres du CRÉPAS soulignant l'importance des enseignants en matière de persévérance scolaire ont été diffusées.
- D'importantes améliorations physiques se sont poursuivies dans plusieurs classes et départements afin d'améliorer la qualité des lieux d'enseignement.
- Divers outils technologiques sont expérimentés par les enseignants.
- Les enseignants ayant obtenu leur permanence sont félicités par l'entremise d'un outil de communication interne.
- Le comité de perfectionnement des enseignants est demeuré très actif en cours d'année.

- Le CQFA procède à l'implantation d'une toute nouvelle base pour hydravion qui sera située au lac Lamothe.

Orientation 4

SE DÉMARQUER PAR LA QUALITÉ ET L'ORGANISATION DE LA VIE ÉTUDIANTE AU CÉGEP

A. CRÉER UN MILIEU DE VIE UNIQUE QUI FAVORISE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE NOS ÉTUDIANTS

- Quatre bourses d'admission d'Hydro-Québec ont été remises en Technologie du génie électrique. Ces bourses d'études sont d'une valeur de 1 000 $ et l'objectif est d'encourager les étudiants à s'inscrire et à persévérer dans ce programme.
- Un espace Sciences humaines a été créé afin d'augmenter le sentiment d'appartenance des étudiants à cet important programme d'études. Du même coup, quatre classes ont fait l'objet de rénovations importantes.
- La direction des Services aux étudiants a fait adopter par le Conseil d'administration du cégep la *Politique de la santé et du mieux-être de l'étudiant.* Par cette politique, le Cégep de Chicoutimi souligne l'importance accordée au développement de la personne dans son intégralité et à la dimension sociale de son projet d'études.
- Humanis a innové en organisant une soirée reconnaissance intitulée Cérémonie des diplômés afin de souligner la réussite des finissants adultes.
- Le Cégep de Chicoutimi a procédé à des investissements majeurs visant à améliorer et à consolider ses infrastructures. D'importants travaux liés notamment à la sécurité piétonnière, à la réfection de l'enveloppe extérieure de plusieurs bâtiments ainsi qu'à l'amélioration de nombreux locaux ont été réalisés.
- Le Carrefour étudiant fut mis en place afin de rehausser l'accessibilité et l'expérience en lien avec les services de la bibliothèque, du Centre d'aide en français (CAF), du Service d'aide pour la réussite des apprentissages (SARA) et du Centre d'aide sur les technologies de l'information (CATI).

B. OFFRIR AUX ÉTUDIANTS UN MILIEU DE VIE POUR SE RÉALISER ET S'ENGAGER DANS DES PROJETS CULTURELS, COMMUNAUTAIRES, SPORTIFS ET ÉDUCATIFS QUI SONT PORTEURS DE SENS

- Environ 40 étudiants ont participé à la course au collégial dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie.
- Les Services aux étudiants ont organisé un tournoi d'improvisation issu du circuit intercollégial d'improvisation du RIASQ. Cette activité a réuni 10 collèges et près de 95 étudiants du Cégep de Chicoutimi.
- Le Centre de l'activité physique (CAP), en collaboration avec le Service des ressources matérielles, a aménagé un local dit « sans bruit » pour offrir de nouvelles activités auprès des étudiants et du personnel telles que la relaxation, le yoga, le taï-chi, etc. Un local permanent pour la pratique du « spinning » a également été mis en place.
- Le CQFA a soutenu une équipe de hockey locale et les étudiants en pilotage ont participé, entre autres, au tournoi de hockey de l'aéronautique qui a eu lieu dans la région de Montréal.
- Les étudiants, encadrés par le personnel du CQFA, ont poursuivi leur implication communautaire en offrant à des jeunes de 7 à 12 ans vivant avec des troubles envahissants du développement (TED), l'opportunité de vivre une journée de fête grâce à l'activité « Noël en vol ».
- Dans le cadre de la 45e édition du Mérite sportif régional, les Couguars du Cégep de Chicoutimi ont remporté 3 « Alexis », soit équipe de l'année (football), entraîneur de l'année en sport collectif (Martin Gagnon) et événement sportif régional-provincial de l'année (Bol d'or 2013).

Le Cégep de Chicoutimi en chiffres

EFFECTIF SCOLAIRE 2013-2014

PROGRAMME DEC	NOMBRE D'ÉTUDIANTS	% DE L'EFFECTIF
Accueil et intégration (Tremplin DEC)	175	7 %
Sciences de la nature	276	11 %
Sciences humaines	450	17 %
Arts et lettres	48	2 %
Arts visuels	46	2 %
Histoire et civilisation	67	3 %
Techniques d'hygiène dentaire	97	4 %
Techniques de diététique	90	3 %
Technologie d'analyses biomédicales	107	4 %
Techniques d'inhalothérapie	99	4 %
Techniques de réadaptation physique	141	5 %
Soins infirmiers	159	6 %
Soins préhospitaliers d'urgence	90	3 %
Technologie forestière (ATE)	37	1 %
Technologie de l'architecture (ATE)	138	5 %
Technologie du génie civil (ATE)	173	7 %
Technologies du génie électrique (ATE)	79	3 %
Technologie du génie métallurgique (ATE)	14	1 %
Pilotage d'aéronefs	106	4 %
Techniques de comptabilité et gestion	93	4 %
Techniques de l'informatique	89	3 %
TOTAL	**2 574**	**100 %**

Graphique n°1

59 % des étudiants sont inscrits dans un programme technique.

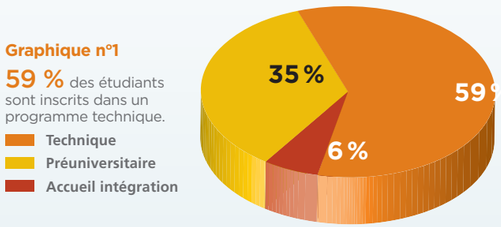

Graphique n°2

54 % des étudiants inscrits à l'enseignement régulier sont des filles.

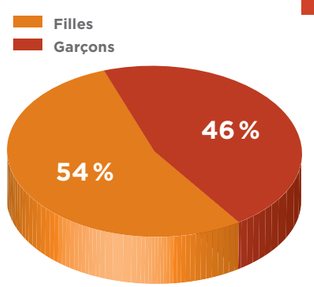

Graphique n°3

Des 713 diplômes émis par le Collège en 2013-2014, 84 % sont des DEC, dont **45 %** dans des programmes techniques.

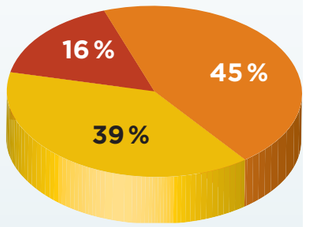

Nous avons 71 étudiants internationaux en nos murs.

COMMISSION DES ÉTUDES

DIRECTRICE DES ÉTUDES
DION Isabelle, présidente de la Commission des études

DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
GAGNON Marc

DIRECTRICE DE LA FORMATION CONTINUE
CHAPDELAINE Manon

DIRECTEURS ADJOINTS DES ÉTUDES
DUGUAY Raymonde
PELLETIER Régis

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS
LEFEBVRE Josée

12 ENSEIGNANTS
2 PROFESSIONNELS
3 ÉTUDIANTS
2 EMPLOYÉS DE SERVICE

La réussite au Cégep de Chicoutimi

- L'année 2013-2014 marque la réalisation du bilan au mi-terme du Plan de réussite 2011-2016. Un regard a été posé sur les trois objectifs du plan de réussite afin d'en évaluer l'efficacité, l'efficience, le suivi ainsi que la pertinence des moyens et des indicateurs. De cette analyse, quelques modifications ont été proposées et présentées à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC). Un plan de suivi a permis de tracer un échéancier pour les modifications à apporter afin de poursuivre le déploiement du Plan de réussite jusqu'en 2016.
- Quelques moyens d'action du Plan de réussite ont été mis de l'avant, malgré le fait que le sous-comité de réussite relevant de la Commission des études (CÉ) n'a pas été fonctionnel au cours de l'année 2013-2014. Les moyens qui se rapportent au premier objectif visant à favoriser l'engagement étudiant dans ses études ont principalement porté sur les activités d'accueil dans chaque programme d'études, sur l'utilisation de questionnaires qui permettent de mieux cibler les facteurs d'engagement ainsi que sur la valorisation face à la participation des étudiants à des concours où l'engagement dans les études est mis de l'avant. De plus, le nombre de locaux favorisant l'entraide a été augmenté et trois projets de réussite ont permis de créer des conditions favorisant l'engagement étudiant dans leurs cours de philosophie, un projet sur une formule de tutorat amélioré et une deuxième expérimentation d'un cours de mise à niveau en français. Une activité de sensibilisation sur les facteurs de persévérance scolaire a été réalisée dans le cadre des Journées de persévérance scolaire du CRÉPAS (Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire). Les enseignants ont entre autres été invités à porter le ruban vert et blanc durant toute la semaine, symbole de croyance et d'encouragement pour la persévérance scolaire.
- Pour ce qui est du deuxième objectif, portant sur une stratégie d'intervention auprès des étudiants en difficulté, la très grande majorité des programmes ont participé au processus de suivi de la réussite à la session d'automne et à la session d'hiver. Ainsi, un encadrement personnalisé a été offert aux étudiants qui étaient à risque d'échec dans deux cours et plus de leur programme de formation. Les centres d'aide, quant à eux, poursuivent leur travail d'encadrement auprès des étudiants en difficulté et le regroupement de ceux-ci avec les Services adaptés aux étudiants en situation de handicap a permis la création du « Carrefour étudiant ».
- Le troisième objectif visant l'augmentation de la réussite des cours a été atteint par la transmission, pour chaque programme et département, de leur taux de réussite par cours. Chaque groupe départemental ou comité de programme a été amené à proposer des moyens pour viser l'amélioration pour certains cours ciblés, ce qui a conduit à des projets de réussite, des modifications ou adaptations.
- Le suivi de programme a été réalisé pour trois programmes. Les constats réalisés ont mené à des plans d'action qui visent à améliorer les programmes d'études.

Voici quelques statistiques de réussite de nos étudiants en comparaison avec les étudiants du réseau des collèges publics :

Taux de réussite 1re session - Tous les étudiants

Pour ce qui est du taux de réussite de la première session de tous les étudiants, il demeure stable au-dessus de 82 % et est équivalent ou supérieur à celui du réseau des collèges publics.

Cégep de Chicoutimi

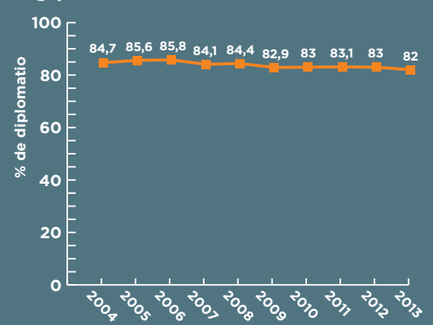

Réseau de collèges publics

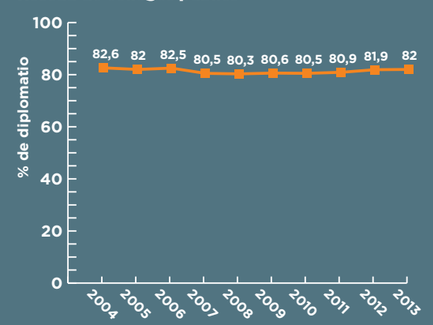

Taux de persévérance à la 3e session - Tous les étudiants

Pour ce qui est du taux de persévérance à la 3e session, nous notons une bonne progression pour tous les étudiants de la cohorte 2012 du Cégep de Chicoutimi, (74,5 %) comparativement à 72,2 % du réseau des collèges publics.

Cégep de Chicoutimi

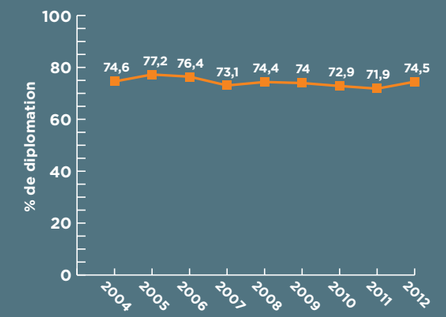

Réseau collégial

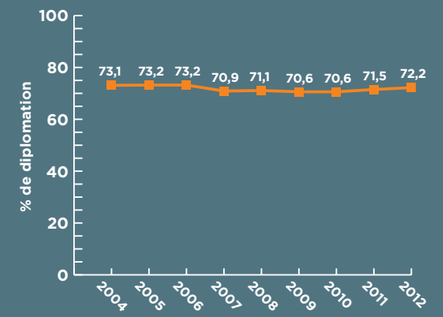

Taux de diplomation à ce jour - Tous les étudiants

Le taux de diplomation au Cégep de Chicoutimi suit la même courbe que celle du réseau collégial et se situe entre 56 et 60 % pour les cohortes 2004 à 2008. À partir des cohortes de 2009, les données sont incomplètes car des étudiants de ces cohortes sont encore dans nos programmes soit techniques (3 ans) ou préuniversitaires (2 ans).

Cégep de Chicoutimi

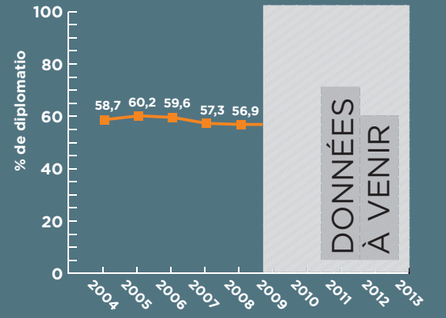

Réseau collégial

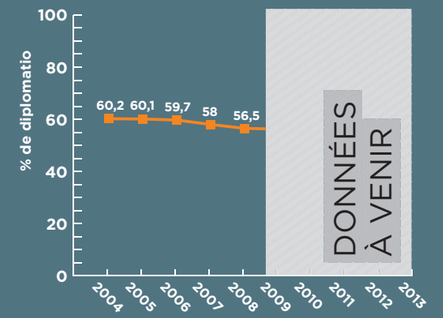

% de diplomation à ce jour pour les garçons du secteur technique

Pour ce qui est du taux de diplomation des garçons dans le secteur technique, celui-ci est en progression et est toujours supérieur à celui du réseau des collèges. Nous observons aussi des changements de programme qui mènent vers une diplomation plus élevée (voir tout programme).

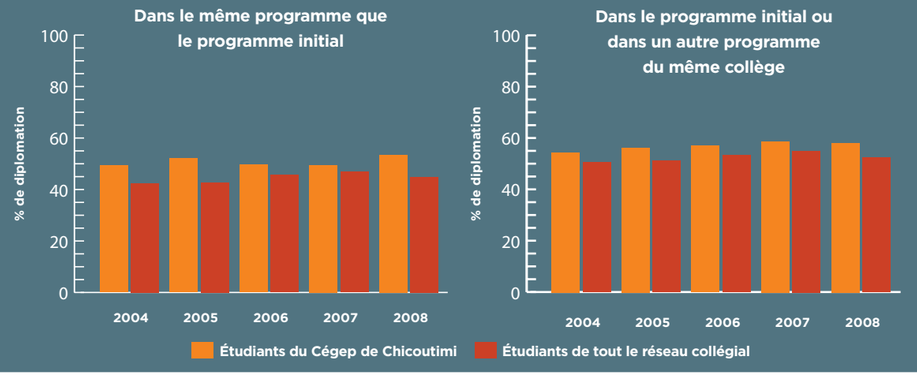

Amélioration des compétences langagières

CAF
(Centre d'apprentissage en français)

PRINCIPALEMENT POUR LES ÉTUDIANTS

SERVICES OFFERTS ET LES RÉSULTATS

À l'automne, le CAF a accueilli 259 étudiants et à l'hiver 223. 45 tuteurs ont été formés pour leur venir en aide.

De plus, des compagnons ont apporté leur soutien à des étudiantes et des étudiants en plus grande difficulté. C'est madame Michèle Martin, conseillère pédagogique responsable des services adaptés, qui s'est occupée de jumeler les aidants et les aidés en fonction des résultats obtenus par ces derniers à la dictée diagnostique. Cet enseignement personnalisé tente de répondre plus spécifiquement aux besoins des personnes aidées.

ATELIERS PRÉPARATOIRES À L'ÉUF

Les ateliers sont d'une durée de 8 heures. À l'automne, ils ont permis à 15 étudiants de recevoir une formation pratique en vue de l'épreuve ministérielle. À l'hiver, 17 étudiants se sont inscrits aux ateliers.

OmniCAF (Centre d'apprentissage en français réservé au personnel)

PRINCIPALEMENT POUR LE PERSONNEL

2013-2014

La responsable de ce service a amorcé une tournée des départements pour sensibiliser les enseignants. Trois objectifs sous-tendent cette campagne :

1. Mobiliser les gens vers l'amélioration de la qualité du français écrit et parlé.
2. Promouvoir le développement des compétences langagières du personnel.
3. Amener les enseignants à se faire davantage confiance dans leur pratique de l'évaluation de la langue.

Des formations ont été offertes sous la forme de capsules linguistiques d'une heure. Ces formations, destinées aux employés de bureau, ont été expérimentées durant la session d'hiver 2014.

1. La première capsule, portant sur les tournures fautives, a été donnée le 27 février.
2. La seconde, sur la majuscule de signification, a été offerte le 24 avril.

Saines habitudes de vie (S-035)

Soutien aux mesures favorisant de saines habitudes alimentaires et un mode de vie physique actif

RAPPORT D'ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2013-2014

Actions découlant du cadre de référence du MELS, pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif du Cégep de Chicoutimi (subvention de 6 250 $)

Orientation (Milieu de vie) : Maintenir, voire améliorer l'offre de menus santé à prix équivalent ou inférieur à celui des autres menus et renforcir la pratique sportive auprès des étudiants.

Actions pour les Services alimentaires : 5 250 $

- Ajout d'un réfrigérateur dans un endroit stratégique pour promouvoir les mets santé à emporter (comptoir de mets à emporter réfrigérés);
- Ajout de collations santé dans le comptoir de mets à emporter;
- Ajout de déjeuners santé prêt à emporter;
- Ajout d'un point de vente de produits santé sur les heures d'achalandage à la Place publique;
- Renouvellement et amélioration des recettes dans le cycle de menus au comptoir de menus du jour.

Actions pour le Centre d'activité physique : 1 000 $

- En collaboration avec le Département d'éducation physique, mise en place d'un programme d'entrainement pour la course à pieds pour les étudiants qui désiraient modifier leurs habitudes de vie. D'ailleurs, 35 étudiants ont participé à l'activité course à pieds Montréal- Québec du Grand défi Pierre Lavoie.
- Ajout de plages horaires pour la salle de conditionnement physique afin de mieux répondre aux étudiants et aux membres du personnel.

HUMANIS
CENTRE DE FORMATION CONTINUE
CÉGEP DE CHICOUTIMI

HUMANIS
Centre de formation continue

Le Centre de formation continue a accueilli 295 étudiants à temps complet durant les sessions d'automne 2013 et d'hiver 2014, dans 14 programmes de DEC ou d'AEC. De plus, il a reçu 61 étudiants à temps partiel dans le cadre de cours crédités et 50 personnes en reconnaissance d'acquis et des compétences (RAC) inscrits dans différents programmes de formation. La moyenne d'âge de la clientèle est de 33 ans pour les hommes et de 32 ans pour les femmes.

LES PROGRAMMES DE FORMATION À TEMPS COMPLET ONT ÉTÉ LES SUIVANTS :

- AEC Bureautique, comptabilité et coordination (bilingue)
- AEC Gestion des approvisionnements
- AEC Inspection, surveillance et contrôle en génie civil
- AEC Courtage immobilier résidentiel
- AEC Gestion de l'information géospatiale
- AEC Comptabilité
- AEC Finance et comptabilité informatisée
- AEC Préposé aux bénéficiaires en institution de santé
- AEC Agent en support à la gestion des ressources humaines
- AEC Inspecteur en bâtiment
- AEC Stratégies d'intervention en zoothérapie
- AEC Technologie de la transformation de l'aluminium
- DEC Sciences humaines
- DEC Soins infirmiers (2e DEC)

Centre d'études collégiales de Forestville

C'est en juin 2014 que le Centre d'études collégiales de Forestville termine sa 18e année d'existence. Toujours sous la supervision du Cégep de Chicoutimi, le Centre d'études collégiales de Forestville a accueilli au cours des deux sessions, 24 étudiants (66 % filles, 34 % garçons) qui ont évolué dans le programme de Sciences humaines (300.A0).

Sept chargés de cours des plus dynamiques ont permis à nos étudiants de développer leurs compétences dans chacun des cours. Tous les efforts individuels et collectifs en concertation avec les différents intervenants, le personnel et bien entendu les étudiants, ont permis d'atteindre un taux de réussite des cours de l'ordre de 93 %.

Le volet parascolaire a aussi pris une place importante dans la vie étudiante. En effet, plusieurs activités ont été organisées par le biais du Conseil étudiant et le Conseil de vie étudiante : cinéma, pièces de théâtre et journée thématique.

Aussi, comme chaque année, les deux sessions ont été couronnées par le Gala annuel au cours duquel près de 2 000 $ ont été distribués à une dizaine de boursières et boursiers dans différentes catégories d'activités.

En outre, c'est en décembre 2013 que le responsable du Centre d'études collégiales de Forestville, monsieur Martin Maltais, prenait sa retraite après 17 ans et demi de loyaux services au sein du plus petit centre d'études collégiales au Québec. C'est madame Louiselle Jean qui lui a succédé. Nous souhaitons à monsieur Martin Maltais une retraite des plus actives au sein de sa communauté.

Le Centre québécois de formation aéronautique

Le CQFA, une des 5 écoles nationales reconnues par le MESRS, est la plus grande école publique de pilotage au Canada et la seule qui offre les trois champs de spécialisation, soit le multimoteur aux instruments (pilote de ligne), l'hydravion (pilote de brousse) et l'hélicoptère.

Le CQFA et l'international

Le rayonnement du CQFA dépasse largement les frontières du Québec. Avec son centre de services à l'industrie aéronautique situé à Dorval, le Centre entraîne des spécialistes de l'aviation civile de toutes les origines. Nos experts sont à l'œuvre au Soudan en formant quatre-vingts cadres supérieurs aux normes internationales de l'OACI. Les gestionnaires participants sont actifs au sein de l'agence réglementaire du ministère des Transports du Soudan, des aéroports, du contrôle de la circulation aérienne et de la mise en marché des services aéronautiques. Les formations se tiennent à Dorval, Ottawa, Dubaï et Khartoum.

Lors de leur passage au Canada, treize directeurs de services aériens provenant du Soudan ont eu la chance de rencontrer des figures dominantes de l'aviation civile mondiale à l'OACI, Nav Canada et à Transports Canada.

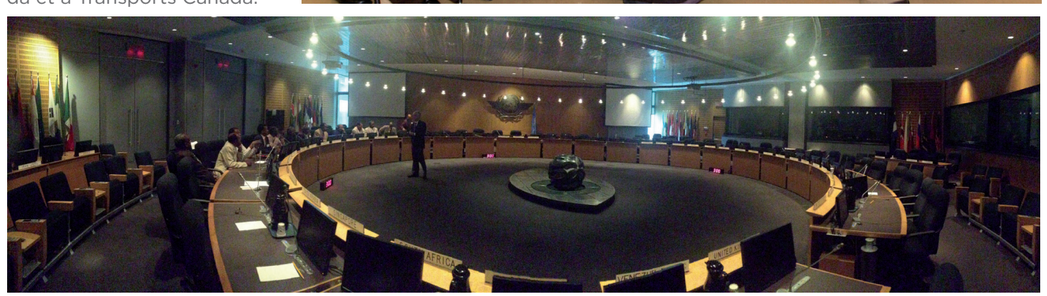

Ressources financières

Informations financières de l'exercice terminé le 30 juin 2014

(Fonds d'administration)

		2014	2013
		$	$
Revenus			
Enseignement régulier		37 351 172	36 942 176
Formation continue		3 938 558	4 634 728
Services auxiliaires		1 400 393	1 351 010
	Total	42 690 123	42 927 914
Dépenses			
Enseignement régulier		37 299 723	36 880 347
Formation continue		3 912 023	4 125 229
Services auxiliaires		1 379 809	1 393 125
	Total	42 591 555	42 398 701
Excédent des revenus sur les dépenses		98 568	529 213
Évolution du solde de fonds			
Solde de fonds au début de l'exercice		2 563 610	2 704 890
Excédent des revenus		98 568	529 213
Acquisitions immobilisations		(78 720)	(231 276)
Remboursements d'emprunts long terme		(440 644)	(439 217)
	Total	(420 796)	(141 280)
Solde de fonds à la fin de l'exercice		2 142 814	2 563 610

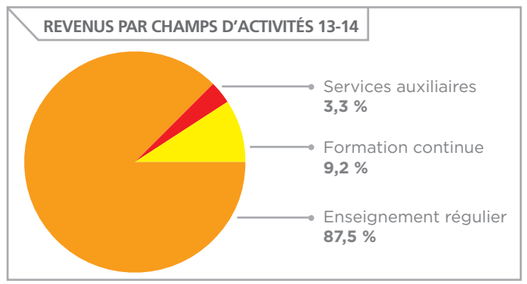

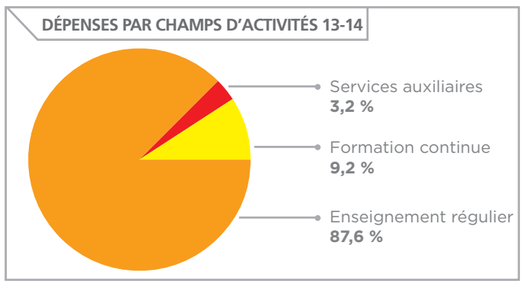

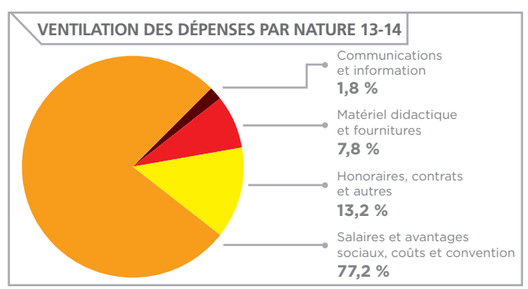

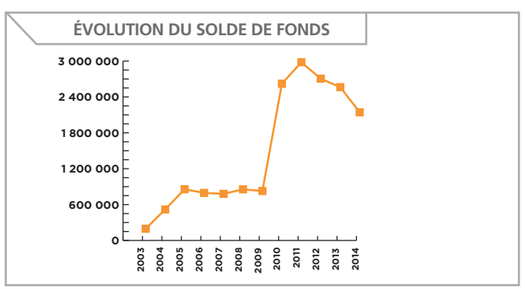

> HISTOIRE DE SUCCÈS

ISABELLE ROBINSON

Étudiante en Pilotage d'aéronefs, elle a reçu le prix Transport lors du gala national du concours *Chapeau, les filles!* Accompagné d'une bourse de 2000$, ce prix souligne les qualités académiques ainsi que l'audace de jeunes femmes qui optent pour une carrière à prédominance masculine.

> HISTOIRE DE SUCCÈS

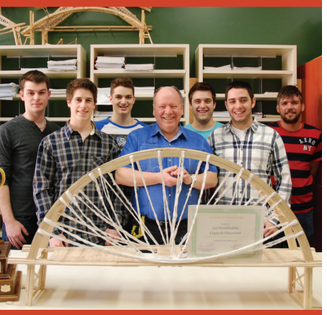

PREMIÈRE PLACE AU CONCOURS DE PONT TROITSKY

Cinq étudiants du programme de Technologie du génie civil ont remporté la première place lors du concours de pont «Troitsky», compétition étudiante de construction de ponts en bâtons de bois à l'université Concordia. Ce pont a pu supporter une charge de 3 306 kg (7 273,2 livres) soit 972 fois son poids puisque sa masse est seulement de 3,4 kg.

Réinvestissement provincial (S-034)

Dans le cadre du réinvestissement provincial du gouvernement du Québec en enseignement supérieur, les collèges ont bénéficié d'un montant global de 80 M$ sur trois ans et ce, à compter de l'année financière 2006-2007. Bien qu'annoncé pour trois ans, ce financement s'est poursuivi depuis. Ce réinvestissement initial s'est traduit par l'octroi de deux enveloppes distinctes et pour lesquelles le cégep a soumis et reçu l'approbation du Ministère de ses projets en lien avec les axes d'intervention prescrits. Ces projets ont été présentés sous forme d'un tableau de projets par enveloppe de financement.

Tableau 1

Cette enveloppe visait à combler des besoins en entretien différé des bâtiments et à aider au renouvellement du parc d'équipement du collège. Les projets soumis au Ministère par le cégep s'inscrivaient dans ces deux axes. On se doit de noter que les collèges ont reçu du financement pour ces besoins les deux premières années de ce réinvestissement (2006-2007 et 2007-2008) et que cette enveloppe n'était pas récurrente. Pour 2013-2014, le cégep n'a ainsi reçu aucune allocation à cet égard. Cependant, un projet amorcé en 2007-2008 avait été reporté les années subséquentes en raison de contraintes techniques empêchant sa réalisation, et touchant l'infrastructure Web. Il a été réalisé en 2013-2014.

Indicateurs : Tous les autres projets identifiés par le cégep et approuvés par le Ministère ont été rendus à terme.

Tableau 2

Cette enveloppe de réinvestissement a permis au collège de mettre de l'avant des projets selon les quatre axes d'intervention prescrits. On se doit de noter que dans l'ensemble il s'agit généralement d'une récurrence des projets amorcés en 2007-2008 selon ces quatre axes.

Axe 1: Accessibilité, qualité des services et développement des compétences et de la réussite

Sous cet axe, le collège a poursuivi des projets touchant l'amélioration du soutien offert aux étudiants étrangers de même qu'au développement international.

Indicateurs: Toutes les cibles identifiées quant à l'augmentation du soutien aux différents services ont été atteintes. On peut citer des retombées comme la mise en place d'une structure d'accueil d'étudiants internationaux. De plus, la gestion des différentes activités à l'international a été restructurée pour tenir compte des rôles et responsabilités des différents intervenants.

Axe 2: Soutien aux technologies de l'information et mise à jour des programmes et des ressources documentaires

Pour cet axe, un projet est toujours en cours. Il s'agit du développement d'un cours en ligne en lien avec l'école de pilotage.

Indicateur: Un cours a été développé et mis en ligne.

Axe 3: Fonctionnement et entretien des bâtiments et qualité des lieux de formation

Selon cet axe, cinq projets ont été réalisés, ou sont toujours en cours de réalisation. Ceux-ci sont en lien avec la planification du maintien des actifs immobiliers, le système d'inventaire des locaux, les correctifs aux déficits d'entretien et la préoccupation de la qualité des lieux de formation. Deux projets sont quelque peu en retard quant à l'échéancier initialement planifié. Un premier concerne la planification du maintien des actifs immobiliers et l'autre concerne les correctifs à l'entretien des bâtiments. Ces deux derniers projets expliquent le report d'une somme de 215 226 $.

Indicateurs: Toutes les cibles identifiées en lien avec cet axe sont atteintes hormis les retards observés dans deux projets. On peut citer la mise en place et le soutien du système d'inventaire des locaux, l'ajout de ressources dédiées à la préoccupation de la qualité des lieux d'enseignement ainsi qu'aux ressources consenties à la planification du maintien des actifs immobiliers et à l'entretien des bâtiments.

Axe 4: Présence du Cégep dans son milieu et soutien à l'innovation et au développement économique régional

Finalement, deux projets correspondent à cet axe et ciblent essentiellement les tournées d'information scolaire provinciales pour l'école de pilotage et le support au développement des communications.

Indicateurs: Les tournées d'information scolaire provinciales ont doublé au niveau de l'école de pilotage et des ressources ont été ajoutées dans l'amélioration des outils de communication tant à l'interne qu'à l'externe.

Les tableaux qui suivent présentent le bilan financier 2013-2014 du réinvestissement provincial en fonction des deux enveloppes de financement.

TABLEAU 1

REVENUS	
Allocation MESRS 2013-2014	0 $
Solde reporté de 2012-2013	10 991 $
	10 991 $
DÉPENSES	
Projets en maintien d'actifs immobilier	0 $
Projets en maintien d'actifs mobilier	10 991 $
	10 991 $
Solde reporté en 2014-2015	**0 $**

TABLEAU 2

REVENUS	
Allocation MESRS 2013-2014	514 185 $
Solde reporté de 2012-2013	159 129 $
	673 314 $
DÉPENSES	
Projets axe 1	38 500 $
Projets axe 2	2 998 $
Projets axe 3	352 113 $
Projets axe 4	35 895 $
	429 506 $
Solde reporté en 2014-2015	**243 808 $**

> HISTOIRES DE SUCCÈS

FORCES AVENIR
RECONNAÎTRE+PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT
PROGRAMME AU COLLÉGIAL

Forces AVENIR offre une occasion exceptionnelle de découvrir et de partager la passion qui anime ces jeunes modèles de réussite qui contribuent, à leur façon, à améliorer la société de demain.

LE PROJET «STAGE HUMANITAIRE AU SÉNÉGAL»

Ce projet d'envergure humanitaire a réuni 13 étudiants et étudiantes en Soins infirmiers à Tiaré, un petit village du Sénégal, éloigné de toute civilisation, en janvier 2014.

Le groupe a traité 203 patients, mis à part les accouchements et les soins de plaies. Cette expérience de vie a bouleversé leur façon de voir les choses et leur perception du monde.

«NOËL EN VOL» AU CENTRE QUÉBÉCOIS DE FORMATION AÉRONAUTIQUE

Cette 10e édition de l'activité Noël en vol, organisée par les étudiants en Pilotage d'aéronefs du CQFA, était particulièrement touchante, puisque les enfants participants étaient tous atteints du trouble du spectre autistique (TSA). C'est ainsi qu'en cette froide matinée du 29 novembre, ces 18 enfants ont eu la chance de faire un tour d'avion, une visite des installations et des essais sur simulateurs. L'activité tant appréciée s'est terminée par une visite du généreux père Noël et de la mère Noël, incarnés par deux étudiants du CQFA, qui sont arrivés en hélicoptère pour distribuer d'énormes toutous aux enfants.

La loi 100

Dans le contexte de l'adoption de cette loi, les collèges ont l'obligation depuis 2010-2011 de réduire leurs dépenses de nature administratives. Cette obligation comporte deux volets :

- Une planification de réduction de la taille du personnel d'encadrement et administratif 2010-2014;
- Un plan de réduction 2010-2014 de 10 % des dépenses de nature administrative et de 25 % des dépenses de nature publicité, déplacement et perfectionnement.

Afin de rencontrer les objectifs de cette loi, le collège a soumis au Ministère deux plans pour fins d'approbation. La section qui suit détaille le bilan de l'application de ces deux plans.

Bilan du plan de réduction de la taille du personnel d'encadrement et administratif 2010-2014 :

	Cadre[1]	Professionnel	Soutien	Autres corps ou classes d'emploi[2]	TOTAL
Nombre de postes au 30 juin 2010	12	2	66	0	82
2010-2011					
Nombre de ces postes dont les titulaires ont quitté l'établissement en 2010-2011	0	1	4	1	6
Parmi ces titulaires, le nombre de postes qui ont été supprimés pour réduire la taille de l'effectif	0	1	0	4	5
Économie en 2010-2011	0	1	0	4	5
2011-2012					
Nombre de ces postes dont les titulaires ont quitté l'établissement en 2011-2012	1	1	6	1	9
Parmi ces titulaires, le nombre de postes qui ont été supprimés pour réduire la taille de l'effectif	0	1	3	1	5
Économie 2011-2012	0	1	1	1	3
2012-2013					
Nombre de ces postes dont les titulaires ont quitté l'établissement en 2012-2013	1	0	3	0	4
Parmi ces titulaires, le nombre de postes qui ont été supprimés pour réduire la taille de l'effectif	1	0	1	0	2
Économie 2012-2013	1	0	1	0	2
2013-2014					
Nombre de ces postes dont les titulaires ont quitté l'établissement en 2013-2014	0	0	3	0	3
Parmi ces titulaires, le nombre de postes qui ont été supprimés pour réduire la taille de l'effectif	0	0	3	0	3
Économie 2013-2014	0	0	2	0	2

[1] Cette catégorie d'emploi inclus les cadres de direction, les cadres de coordination et les cadres de gérance.

[2] Pour réaliser son plan, l'établissement peut indiquer des postes visés par un autre corps ou classe d'emploi, sous réserve de ne pas affecter les services aux étudiants.

Bilan du plan de réduction des dépenses de nature administrative 2013-2014 :

Le second volet de la loi 100 touche la réduction des dépenses de nature administrative. De façon plus explicite, les collèges doivent diminuer de 25 % leurs dépenses en publicité, en frais de déplacement et en perfectionnement et de 10 % leurs dépenses de nature administratives. Chacun des collèges a reçu une cible provisoire sur 4 ans de réduction des dépenses en fonction des données du RFA 2008-2009. Cette cible sera actualisée en fonction des données du RFA 2009-2010 qui n'étaient pas connues lors de la mise en place de ces mesures découlant de la loi. Pour 2013-2014, le collège avait une cible provisoire de réduction de ces dépenses de 104 000 $.

Dépenses	Selon RFA 2008-2009	Selon RFA 2009-2010	Selon RFA 2010-2011	Selon RFA 2011-2012	Selon RFA 2012-2013	Selon RFA 2013-2014	Variations dépenses
Publicité, déplacement et formation	Non disponible	130 020 $	123 193 $	113 402 $	107 122 $	95 605 $	-34 415 $
Communications et informations	234 470 $	148 360 $	130 952 $	105 908 $	95 801 $	100 209 $	-48 151 $
					Variation des dépenses en communication		**-82 566 $**
Matériel de bureau et papeterie	25 203 $	9 054 $	15 105 $	9 829 $	14 278 $	11 194 $	2 140 $
Honoraires professionnels	141 458 $	179 447 $	133 173 $	161 715 $	168 219 $	179 766 $	319 $
Contrats	32 548 $	20 941 $	20 574 $	26 900 $	112 271 $	61 592 $	40 651 $
Matériel didactique et spécialisé	207 396 $	125 916 $	110 521 $	128 308 $	31 656 $	54 720 $	-71 196 $
					Variation des dépenses de nature administrative		**-28 086 $**
Sous-total autres dépenses de nature administrative	641 075 $	613 738 $	533 518 $	546 062 $	529 347 $	503 086 $	
					Réduction globale des dépenses selon la loi 100		**110 652 $**
					Cible 2013-2014		**104 000 $**

> HISTOIRES DE SUCCÈS

ANTHONY TREMBLAY

Étudiant en Sciences de la nature, récipiendaire de la médaille du Gouverneur général du Canada pour la plus haute moyenne académique, toutes disciplines confondues.

RÉMY RAHEM

Étudiant en Sciences de la nature, récipiendaire de la bourse du Conseil d'administration pour l'engagement personnel, social et communautaire.

VICKY JULIEN

Étudiante en Soins infirmiers, récipiendaire de la médaille de la Direction générale remise à l'étudiant ayant réussi à conserver la plus haute moyenne académique dans un programme du secteur technique tout au long de son passage au Cégep.

Le Centre de géomatique du Québec (CGQ)

Depuis 1998, le CGQ accompagne les entreprises privées, les grandes corporations, les municipalités ainsi que différents ministères et autres organismes dans la formation, l'implantation de stratégies de géomatisation, l'aide technique et la recherche appliquée. Il a développé une expertise unique au Québec et se distingue principalement par une approche participative basée sur le respect des individus et de leur milieu. L'année 2013-2014 fut l'occasion pour les ressources du CGQ d'intervenir auprès de la PME, dans une proportion de 48 % et du secteur public/parapublic pour 19 %. Ce sont les activités d'aide technique qui sont plus nombreuses et dont les revenus représentent 44 % de l'ensemble des projets. L'année prochaine, le CGQ prévoit œuvrer sur des projets dans les domaines des villes intelligentes, du vieillissement de la population, de la mobilité et avec des technologies de pointe, dont les drones, le LiDAR et l'imagerie.

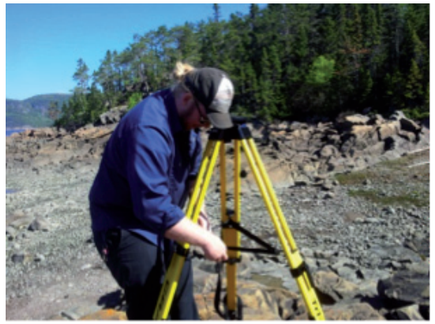

Jean-Maurice Marcotte, finissant à l'AEC en Gestion de l'information géospatiale, œuvrant sur le projet de recherche en « archéomatique ».

La recherche

L'année qui se termine a permis au CGQ d'œuvrer sur treize projets de recherche qui ont reçu l'appui d'un financement du fédéral (programme RDA du CRSNG) ou du provincial (programme PART du MESRST). Aussi, cinq entreprises ont bénéficié de l'aide du programme de Visite interactive du CNRC pour avoir accès aux compétences du CGQ. Trois de ces interventions devraient mener à l'élaboration de projets de recherche subséquents dont une demande d'aide financière serait déposée au CRSNG

Répartition des revenus de projets

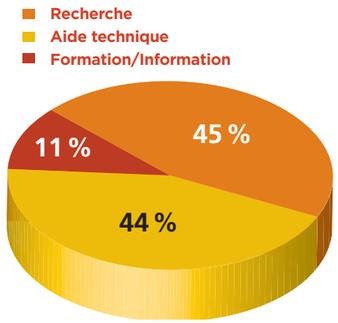

Les technologies

Le CGQ a progressivement orienté son développement vers la maîtrise de certaines technologies. D'ailleurs, il a beaucoup travaillé avec des plateformes drones afin de tester les moyens de rendre plus flexible l'acquisition de l'information sur le territoire. Par ailleurs, le CGQ a bénéficié d'une aide financière qui a permis l'acquisition d'un drone hélicoptère, de divers capteurs, de systèmes de positionnement, de systèmes d'information géographique, de logiciels de traitements d'images et autres petits appareils. Ces outils sont offerts aux clients, aux partenaires et au personnel du milieu de l'enseignement (professeur et étudiant) qui désirent approfondir leurs connaissances et leur savoir-faire sur ces technologies.

Les collaborations

Le CGQ collabore avec divers groupes de recherche pour valoriser et développer les outils géomatiques. D'ailleurs, il siège sur les conseils d'administration de l'Institut de gouvernance numérique, du Centre d'excellence sur les drones, de l'Association de géomatique municipale du Québec et du Réseau Convergence, en plus d'être membre de divers organismes, dont l'Association canadienne des sciences géomatiques.

Les activités

Le CGQ s'implique à différents niveaux pour faire connaître la géomatique, valoriser la recherche et échanger sur les enjeux en géomatique. En plus de participer aux activités proposées par l'industrie, le personnel du CGQ organise des événements, dont le colloque VisionGÉOMATIQUE qui se tiendra les 12 et 13 novembre 2014 à Gatineau. Aussi, il a souligné son 15e anniversaire lors de la Journée de la géomatique en novembre dernier. À chacun de ces événements, les étudiants du Cégep de Chicoutimi ont été invités à participer.

Les étudiants

Un étudiant de l'AEC en Gestion de l'information géospatiale a effectué un stage au CGQ au cours de l'année. Il a appuyé les équipes de projets à divers niveaux et a pu se familiariser avec les méthodes apprises et les technologies, tout en développant sa capacité de travailler en équipe. Au terme de son stage, le CGQ a pu lui offrir un emploi pour participer à la réalisation d'un projet de recherche liant géomatique et archéologie.

Les résultats de ce projet sont prometteurs et déjà, le partenaire a signifié son intérêt à poursuivre les interventions sur les trois prochaines années, assurant ainsi un emploi à temps plein pour ce nouveau diplômé.

Pour en savoir plus sur le Centre de géomatique du Québec, consultez le site **www.cgq.qc.ca**.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Basé essentiellement sur le texte législatif (loi 131) adopté le 18 mars 1997 et sanctionné le 20 novembre 1997, le présent code prend toute sa valeur à la lecture du projet éducatif institutionnel, particulièrement au chapitre intitulé « Aperçu général décrivant la mission, l'approbation, la définition, les valeurs et la formation ».

Il prend aussi tout son sens à partir du Code civil du Québec qui stipule à l'article 322 que « l'administrateur doit agir avec prudence et diligence. Il doit aussi agir avec honnêteté et loyauté dans l'intérêt de la personne morale. »

Le règlement établissant un Code d'éthique et de déontologie des administrateurs est adopté en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie, le Code civil du Québec (articles 321 à 330) et la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (articles 12 et 20).

Il est à noter que les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, prévalent sur les dispositions du présent Code, en cas de conflit.

OBJET

Le code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer la confiance du public envers le conseil d'administration et envers l'intégrité et l'impartialité de ses membres ;
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujetti aux règles du code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujettie aux règles prévues à l'article 5.2 de ce code.

DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme personne raisonnable et responsable.

OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège ;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur ;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect ;
- ne pas utiliser à son profit ou au profit d'un tiers les biens du Collège ;
- ne pas divulguer à son profit ou au profit d'un tiers l'information pri-

BILAN

Tous les administrateurs du Cégep de Chicoutimi sont assujettis au Code d'éthique et de déontologie adopté par le Collège en décembre 1997.

Aucun cas n'a été traité en vertu du Code d'éthique et de déontologie.

Le Code d'éthique du Cégep de Chicoutimi est accessible sur le site Internet du collège au www.cchic.ca

SAVANAH PORZUCZEK

Étudiante en Sciences de la nature, elle s'est illustrée sur la scène provinciale-nationale en dynamophilie, entre autres comme athlète féminine de l'année de la Fédération québécoise de dynamophilie et médaillée d'or lors des championnats nationaux de 2013 et 2014 dans sa catégorie.

ROXANE-ÉMILIE TREMBLA

Étudiante en Sciences de la nature et participante à la finale nationale de Cégeps en spectacle qui se tenait au Cégep de Rivière-du-Loup en mai dernier.

vilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions ;

- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel ;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne ;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage.

La personne qui cesse d'être administrateur doit :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur ;
- ne pas utiliser l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Objet : Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujetti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

Situation de conflit d'intérêts des administrateurs : Constitue une situation de conflit d'intérêts de toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration ;
- la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège ;
- la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège ;
- la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement est en vigueur depuis le 1er janvier 1998.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

Situation de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel : Outre les règles établies à l'article 7.2 du code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Ces dispositions législatives ainsi que certaines règles d'interprétation apparaissent à l'annexe A et font partie intégrante du présent code.

Déclaration d'intérêts : Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent code ou dans les 30 jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

GALA RECONNAISSANCE DE LA VIE ÉTUDIANTE 2013-2014

Zoé Dionne, étudiante en Sciences de la nature et Guillaume Lessard, étudiant en Arts et lettres, nommés étudiante et étudiant de l'année.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

Cette disposition législative, les règles d'interprétation et un modèle de déclaration d'intérêts apparaissant à l'annexe B font partie intégrante du présent code.

Interdictions : Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration ou au comité exécutif a l'obligation de se retirer de la salle des délibérations du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur.

Rôle du président : Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. À ce titre, il doit trancher toute question relative au droit de vote à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations sur leur droit de vote des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter.

Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil.

La décision du président est finale.

CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du conseil, ou en son absence, une autre personne nommée par le conseil d'administration, agit comme conseiller en déontologie.

Ce conseiller est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du code ;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie ;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration ;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

CONSEIL DE DISCIPLINE

Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du code ainsi que des résultats de son enquête.

Le conseil de discipline est constitué des membres du comité exécutif. Il a donc la responsabilité de recevoir les résultats d'enquête du conseiller en déontologie, d'analyser les cas de manquement présumés, de décider du bien-fondé de toute plainte et de décider des suites à apporter.

Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 20 jours, lui fournir par écrit ses observations et, sur demande, être entendu par ce conseil relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur a contrevenu à la loi ou au code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

L'administrateur peut en appeler de la sanction auprès du conseil d'administration. Celui-ci maintient ou annule la sanction prise par le conseil de discipline.

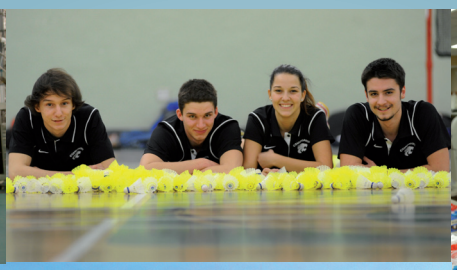

Rapport annuel

Cégep de Chicoutimi

2013-2014

534, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 1Z6

Téléphone : 418 549-9520
Télécopieur : 418 549-1107

www.cchic.ca

CÉGEP DE CHICOUTIMI